

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 27 JANVIER 2021 - 19H00/21H00

Membres présents	AVELOT Maryvonne, BAUDRAND Jacky, BOISSIERE Daniel, BOULEMAR Brigitte, BUSSIERE Anne, CHABANNES Emmanuel, CORDIER Yves, DE JAEGHERE Laurence, DESMET Joelle, DIZIER Severine, DUPONT Anne-Charlotte, EDELGA Fanny, FALL Maimouna, GAUTHIER Valerie, GEFFROY Séverine, GOSSE Cedric, GROSSETETE Catherine, HAY Nicolas, KIRCHEN Fatima, LEGRAND Christophe, LEHAIR Agnes, LEROY Jacques, MENTRE Loic, MERLE Audrey, MOUSSEL René, PARIS Jerome, PIVETEAU Brice, POAS Apolline, PRIVAT Emmanuel, SAEZ Eric, SERRANO Didier, VIALAT Jean Philippe.
Invités	
Invités à titre consultatif	ERAUD Alec, FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT JEAN Bernard
Absents/ excusés	LAPARADE Jacques, LESCURE Philippe

Conformément aux dispositions prévues par les statuts fédéraux adoptés par l'AG du 25 juillet 2020 :

- *2.3.1.3.3. Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la F.F.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.*
- *2.3.1.3.4. Le Conseil d'Administration délibère, sauf dispositions particulières, à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.*
- *2.3.1.2.5. Les fonctions des administrateurs prennent fin :*
(...)
 - *Par anticipation de manière individuelle :*
(...)
Lorsque l'intéressé ne remplit plus les conditions d'éligibilité applicables ;
Si l'intéressé a, sans excuse valable, manqué trois séances consécutives du Conseil d'Administration de la F.F.TRI..
Dans ces conditions, et hors cas de décès mettant automatiquement fin au mandat, il est déchu de son mandat par constat du Conseil d'Administration.

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Ouverture par le Président	2
2. Liste des instances	2
3. Normes des réunions des instances	3

4. Organisation Référents / Chefs de Pôles / Description des rôles	4
4.1. Description de l'organisation	4
4.2. Rôle des référents BE et des chefs de pôle	4
4.2.1. Référents BE :	4
4.2.2. Chefs de pôle :	5
4.3. Modalités de suivi des travaux et reporting vers le BE:	6
4.4. Prochaines étapes :	6
5. Nomination des présidents de commissions / chargés de missions	7
5.1. Pour le pôle développement (Chef de Pôle, Daniel BOISSIERE)	7
5.2. Pour le pôle Haut Niveau (Chef de Pôle, Yves CORDIER)	7
5.3. Pour le pôle Responsabilité Sociale (Cheffe de Pôle, Agnès LEHAIR)	7
5.4. Pour le pôle Territoires (Chef de Pôle, Jean-Philippe VIALAT)	7
5.5. Pour le Pôle Vie Sportive (Chef de Pôle, Gérald FORTUIT)	8
5.6. Pour les commissions indépendantes	8
5.7. Pour les chargés de mission en lien avec le Président	8
6. Renouvellement DTN Benjamin Maze	8
7. Elections Europe Triathlon	8
8. Déclaration d'intérêts	8
9. Informations et questions diverses	9

1. Ouverture par le Président

2. Liste des instances

La composition des pôles est présentée aux membres du Conseil d'Administration :

Pôle Développement Chef de Pôle = Daniel Boissière	Pôle Haut-Niveau Chef de Pôle = Yves Cordier
Référents BE : Laurence De Jaeghere + Loïc Mentré	Référents BE : Yves Cordier + Cédric Gosse
Commission Service aux Clubs Commission Jeune et Education Conseil des Jeunes Commission Numérique Commission Raids Mission Formation Mission Paratriathlon Mission Pratiques Enchaînées - Swim Run Mission Santé Bien-Être	Commission Athlètes de Haut Niveau Commission Observatoire Haut Niveau Mission Club France Mission Plan de Performance fédéral Mission Relation Clubs D1 D2 Mission Relation Partenaires EdF

<p>Pôle Responsabilité Sociale Cheffe de Pôle = Agnès Lehair</p> <p>Référents BE : Joelle Desmet + Anne-Charlotte Dupont</p> <p>Commission Resp. Sociale des Organisations Commission Nationale Financière Commission Nationale Médicale</p>	<p>Pôle Territoires Chef de Pôle = Jean Philippe Vialat</p> <p>Référents BE : Eric Saez + Didier Serrano</p> <p>Commission Conseil des Territoires Commission ANS Mission Comités Départementaux Mission Outre Mer Mission Service Civique</p>
<p>Pôle Vie Sportive Chef de Pôle = Gérald Fortuit</p> <p>Référents BE : Christine Geffroy + Christophe Legrand</p> <p>Commission Nationale d'Arbitrage Commission Nationale Sportive Commission des Epreuves Nationales Mission Epreuves Internationales</p>	<p>Organes indépendants</p> <p>Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté (22/12/2020)</p> <p>Commission Nationale de Discipline Commission Nationale de Discipline d'Appel Commission de Surveillance des Opérations Électorales</p>
<p>Commission & Chargés de Mission en lien avec le Président</p> <p>Commission Nouvelle Gouvernance Mission Communication Mission Dossier Spéciaux Mission Grandes Organisations</p>	<p><i>en vert nominations effectuées le</i> Mercredi 13 janvier</p> <p><i>en gris nominations effectuées le</i> Mercredi 27 janvier</p>

3. Normes des réunions des instances

Le tableau récapitulatif des présences aux réunions de Bureau Exécutif et de Conseil d'Administration est présenté pour information :

Participation aux réunions des instances			Bureau Exécutif		Conseil Administration	
<i>A la demande = du Président / du Secrétaire Général</i>			Systematique	A la demande	Systematique	A la demande
Cédric	Gosse	Président	X		X	
Didier	Serrano	Secrétaire Général	X		X	
Joëlle	Desmet	Trésorière Générale	X		X	
Yves	Cordier	Vice Président	X		X	
Laurence	De Jaeghere	Vice Présidente	X		X	
Anne Charlotte	Dupont	Vice Présidente	X		X	
Christine	Geffroy	Vice Présidente	X		X	
Christophe	Legrand	Vice Président	X		X	
Loïc	Mentré	Vice Président	X		X	
Eric	Saez	Vice Président	X		X	
Bernard	Saint-Jean	Membre World Triathlon	X		X	
		DGS & Directeur Cabinet				
Dominique	Frizza	Directeur Adj. Cabinet		X		X
Anne	Cosset (Bussière)	Conseillère		X	X	
Benjamin	Maze	DTN	X		X	
DTN adjoint			X		X	
Guillaume	Fritsch	Directeur Administratif et Financier	X		X	
Alec	Eraud	Ressources Juridiques / En charge PV	X		X	
Administrateurs Fédéraux				X	X	
Chefs de Pôles				X		X
Présidents de Commission & Chargés de Mission				X		X
Personnels privés et cadres techniques				X		X
Présidents de Ligues Régionales				X		X

4. Organisation Référents / Chefs de Pôles / Description des rôles

4.1. Description de l'organisation

L'organisation mise en place se décline de la façon suivante :

- 3 axes stratégiques (les colonnes) reprenant les piliers du programme fédéral ;
- 5 pôles correspondant à des ensembles cohérents de commissions et missions ;
- 5 chefs de pôle ;
- Deux élus référents du bureau exécutif (BE) de la F.F.TRI. par pôle ;

4.2. Rôle des référents BE et des chefs de pôle

4.2.1. Référents BE :

Les référents BE sont les élus du bureau exécutif de la F.F.TRI. (BE).

Pour chaque pôle est mis en place un binôme de référents du BE. Chaque binôme a -en étroite collaboration avec les chefs de pôles- la responsabilité de la déclinaison du projet fédéral sur la durée de la mandature pour le pôle dont il est référent.

Les axes stratégiques du projet fédéral sont initiés et déclinés par les commissions et missions, les services fédéraux et la direction technique nationale. Les référents du BE sont tenus de veiller à ce que les pôles, et leurs commissions et missions mettent bien la déclinaison du projet fédéral au cœur de leurs priorités

A ce titre, les référents BE, doivent avoir une parfaite connaissance du programme "une ambition pour le triathlon français".

Pour le pôle dont ils sont les référents, ils doivent :

- Assurer :
 - o le portage politique du programme fédéral auprès de l'ensemble des interlocuteurs,
 - o le reporting mensuel vers le BE des avancées des travaux du pôle,
- Définir les priorités avec les chefs de pôle,
- Porter le plan d'action du pôle et le budget associé auprès du bureau exécutif, en lien avec la trésorerie générale,
- Identifier les besoins logistiques, humains, nécessaires au bon fonctionnement du pôle et en faire part au BE,
- S'assurer :
 - o que les trois axes du programme fédéral sont bien au cœur de la feuille de route du pôle,
 - o que les actions mises en place ou proposées par le pôle soient cohérentes avec la déclinaison du projet fédéral,
 - o que le pôle, les commissions et missions travaillent de concert et en totale coordination avec la DGS, les salariés fédéraux, la DTN et les cadres techniques,
 - o que la temporalité des actions est coordonnée avec l'ensemble des acteurs (élus, DGS, DTN, pôles, salariés fédéraux, cadres techniques),
 - o que le pôle intègre les composantes « héritage Paris 2024 » et « Terre de jeux » dans ses actions.
- Suivre l'avancée régulière des travaux du pôle et l'utilisation des ressources associées,
- Être :
 - o force de proposition pour les chefs de pôle,
 - o à l'écoute des propositions innovantes et les promouvoir si cela est pertinent et qu'elles vont dans le sens du projet fédéral,
- Identifier les dysfonctionnements dans le pôle, avec la DGS, la DTN ou aux interfaces entre les pôles puis les régler avec le soutien des autres référents BE des autres pôles concernés, du cabinet du président et du secrétaire général,
- Porter et être responsable auprès du BE des communications régulières vers les licenciés, les clubs et les organisateurs pour valoriser les actions mises en place par le pôle.

4.2.2. Chefs de pôle :

Les chefs de pôle sont désignés par le président de la fédération.

Un chef de pôle est chargé d'un groupe de commissions et missions œuvrant sur des sujets connexes et proches.

Pour ces commissions et missions sous sa responsabilité, le chef de pôle est en charge :

- de présenter un plan d'action de son pôle pour les deux années à venir,
- de bâtir en coordination avec les commissions et missions et la trésorerie générale un budget prévisionnel annuel de fonctionnement et d'investissement,
- de s'assurer de la déclinaison par les commissions et missions des priorités définies avec les référents BE,
- d'orienter les priorités en lien avec les responsables de commissions et missions,
- d'assurer :
 - o un fonctionnement harmonieux et cohérent de l'ensemble,
 - o le reporting mensuel vers les référents BE des axes stratégiques et de la consommation budgétaire, qui le concernent,
- de régler les difficultés d'interface,
- de suivre l'avancée régulière des travaux des entités sous sa responsabilité, et l'utilisation des ressources (financières et/ou échanges et services) associées au travaux,
- de définir des propositions de communication vers les référents BE en lien avec les actions mises en place : comment valoriser les livrables auprès des licenciés, des clubs et des organisateurs et de les proposer au référents du BE.

4.3. Modalités de suivi des travaux et reporting vers le BE:

Pour chaque pôle, les 2 référents BE organisent une réunion mensuelle obligatoire avec le chef de pôle, ses présidents de commissions et chargés de mission. Cette réunion a pour but de suivre l'avancée des travaux du pôle, de définir des priorités, de détecter les difficultés de fonctionnement, d'assurer la cohérence d'ensemble et d'assurer le reporting vers le BE suivant les modalités définies ci-après.

Pour chaque pôle, les 2 référents BE ont la responsabilité de produire mensuellement en coordination avec le chef de pôle un document de synthèse avec les rubriques suivantes :

- le point d'avancement mensuel des travaux du pôle
- les livrables : quelles sont les déclinaisons concrètes du projet fédéral prévues par le pôle ? quelles échéances ?
- le reporting budgétaire
- la proposition de communication en lien avec les livrables : comment valoriser les livrables auprès des licenciés, des clubs et des organisateurs ?
- les difficultés rencontrées par les pôles, commissions et missions ;
- format imposé : 4 pages maximum.
- Un document type sera mis en place pour faciliter ce reporting mensuel

4.4. Prochaines étapes :

Les chefs de pôle ont jusqu'au 5 février pour compléter leur organigramme en totale coordination avec les responsables de commissions et missions. Ces organigrammes seront présentés au BE du 8 février 2021 par référents BE pour validation.

Les pôles devront proposer un plan d'action à leurs référents BE pour au plus tard le 26 février 2021.

Sur la base de ces propositions et des actions retenues, les référents BE présenteront lors de l'AG d'avril 2021 un plan d'action (qui couvrira a minima la première année de la mandature).

5. Nomination des présidents de commissions / chargés de missions

Cédric GOSSE, Président, nomme les différents Présidents de commissions et chargés de missions.

5.1. Pour le pôle développement (Chef de Pôle, Daniel BOISSIERE)

Commission Service aux Clubs : Emmanuel PRIVAT
Commission Jeune et Education : Jérôme PARIS
Conseil des Jeunes : Apolline POAS et Paul BISTEUR
Commission Numérique : Michel EXBRAYAT
Commission Raid : Hervé SIMON
Mission Formation : Fatima KIRCHEN
Mission Paratriathlon : Luc BOURON et Maïmouna FALL
Mission Santé Bien-Etre : Karine DUPOUY
Mission Pratiques Enchaînées - Swim Run : Thibault LALLEMAND

5.2. Pour le pôle Haut Niveau (Chef de Pôle, Yves CORDIER)

Commission Athlètes de Haut Niveau : Sandra LEVENEZ
Commission Observatoire Haut Niveau : Yves CORDIER
Mission Plan de Performance fédéral : Nicolas HAY
Mission Relation Clubs D1 et D2 : Christine GEFFROY
Mission Club France : Dominique FRIZZA
Mission Relation Partenaires Equipes de France : En attente

5.3. Pour le pôle Responsabilité Sociale (Cheffe de Pôle, Agnès LEHAIR)

Commission Responsabilité Sociale des Organisations : Agnès LEHAIR
Commission Nationale Financière : Alain COURPRON
Commission Nationale Médicale : Anne-Charlotte DUPONT

5.4. Pour le pôle Territoires (Chef de Pôle, Jean-Philippe VIALAT)

Commission Conseil des Territoires : Jean-Philippe VIALAT
Commission ANS : Laurence DE JAEGHERE
Mission Comités Départementaux : Bruno DAMIENS
Mission Outre Mer : Brigitte BOULEMAR et Eric CÉLESTE
Mission Service Civique : Olivier DUCHATEAU

5.5. Pour le Pôle Vie Sportive (Chef de Pôle, Gérald FORTUIT)

Commission Nationale d'Arbitrage : Dominique SAGARY
Commission Nationale Sportive : Jacques LEROY
Commission des Epreuves Nationales : Max LAGANT
Mission Epreuves Internationales : Laurent SZEWCZYK

5.6. Pour les commissions indépendantes

Commission Nationales de Discipline : Philippe LESCURE
Commission Nationale de Discipline d'Appel : Jean CHARRIER
Commission de Surveillance aux Opérations Électorales : Florence GAUTHIER

5.7. Pour les chargés de mission en lien avec le Président

Commission Nouvelle Gouvernance : en attente de l'évolution du projet de loi sport
Mission Communication : Brice PIVETEAU
Mission Dossiers Spéciaux : Jacky BAUDRAND
Mission Grandes Organisations : Yves CORDIER et Emmanuel PRIVAT

6. Renouvellement DTN Benjamin Maze

Le Président Cédric GOSSE annonce aux membres du CA la reconduction de Benjamin MAZE au poste de Directeur Technique National.

7. Elections ETU

La F.F.TRI. a déposé en début d'année 3 candidatures en prévision des élections de l'ETU des 6 et 7 mars 2021 :

- **Pierre BIGOT** : Bureau Exécutif
- **Laurence DE JAEGHERE** : Comité Développement
- **Julien VANDER PLANCKE** : Comité Technique

8. Déclaration d'intérêts

Le Conseil d'Administration est informé que Monsieur Emmanuel Chabannes, Trésorier Général jusqu'au 31 décembre 2020 et administrateur depuis le 1er janvier 2021 est associé minoritaire (12,2%) de la société SARL AKOMP (nom commercial ZEROD).

Suite à la mise en concurrence "équipementier fédéral" pour la période 2021-2024, l'équipe dirigeante précédente a validé en septembre 2020 l'offre de la SARL AKOMP.

Il apparaît qu'il n'y a **pas d'incompatibilités juridiques** entre les fonctions de dirigeant d'une association et la qualité d'associé minoritaire d'une société commerciale partenaire. Il apparaît également qu'il n'y a **pas de conflit d'intérêt**.

Toutefois, pour une plus grande transparence, et suite à l'avis du conseil juridique de la F.F.TRI., le Bureau Exécutif du 18 janvier 2021 a décidé d'**informer le Conseil d'Administration**, et le Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté de cette situation.

Le Bureau Exécutif du 18 janvier 2021 a également confirmé sa volonté de poursuivre le partenariat avec ZEROD.

9. Informations et questions diverses

Le Conseil d'Administration est informé de la situation concernant la Ligue Régionale de Bretagne suite à la sollicitation de plusieurs clubs. Un courrier co-signé par le Secrétaire Général et le Président de la Commission Nationale Financière a été envoyé à la Présidente de la Ligue Régionale et l'ensemble des clubs de la Ligue. Ce courrier rappelle que les documents comptables d'une structure déconcentrée sont des documents administratifs, et que toute personne est en capacité de demander ces documents sans prévaloir d'une quelconque qualité. Le courrier rappelle également que toutes dépenses engagées par la Ligue qui ne sont pas de la gestion courante doivent être approuvées par l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration est informé du projet de loi sport mené par plusieurs députés. Suite à une conférence qui s'est tenue au CNOSF avec un grand nombre de Fédérations plusieurs amendements du projet de loi ont été proposés.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général